

Budget 2019 :

78,2
M€

Fonctionnement :

48,5
M€

Investissement :

29,6
M€



**Un budget 2019
ambitieux et maîtrisé**

Un budget au service des Annemassiens

Les données chiffrées qui font le budget de votre ville traduisent les choix stratégiques et politiques de l'équipe municipale, sachant que les orientations budgétaires engagent Annemasse non pas à court terme mais à plus longue échéance. Il s'agit de répondre à une problématique majeure : déterminer comment accompagner au mieux le développement du territoire et répondre aux besoins - constants ou nouveaux - des usagers, quels que soient leur âge et leurs pratiques, tout en s'assurant de l'équilibre budgétaire de la Ville à court et moyen terme.

DES ENJEUX MULTIPLES

Notre ville doit répondre à des enjeux essentiels pour son développement :

- l'attractivité locale, liée à la proximité de la métropole genevoise, suppose de planifier et d'assurer l'aménagement urbain sur le territoire,
- elle nécessite aussi d'équilibrer les constructions et les espaces verts pour préserver et accompagner la qualité de vie des habitants, et confirmer ainsi le caractère accueillant du territoire, bien loin de l'image d'une « ville dortoir »,
- la croissance démographique suppose de réajuster en permanence la quantité et la qualité des services publics, nécessitant des investissements tant en termes d'équipements que de personnel municipal,
- la disparité des revenus entre habitants et l'importante mixité sociale sur le territoire conduisent la Municipalité à apporter des réponses fortes aux inégalités sur le territoire.

Présenté en Conseil municipal le 28 mars dernier, le budget 2019 a été approuvé et dessine les grandes lignes des actions que la collectivité portera sur l'année en cours, avec une préoccupation permanente : assurer à la fois un quotidien serein et préparer l'avenir, avec ambition... et mesure.

DES PERSPECTIVES RASSURANTES

Côté recettes, le budget comprend notamment les impôts locaux, les dotations de l'Etat, des subventions et les fonds genevois. Côté dépenses, il comprend des investissements et des dépenses nécessaires de fonctionnement, toutes essentielles pour la ville et ses habitants : travaux, aménagements urbains, charges à caractère général. À Annemasse, la gestion reste sous contrôle : les dépenses de personnel sont maîtrisées, et figurent dans la moyenne des dépenses des villes de France. Et si les recettes et les dépenses du budget de fonctionnement sont en croissance (+2,1 % et +1 %), l'écart entre les deux (+1,1 point) représente la trésorerie disponible, soit la capacité d'autofinancement, que la ville préserve au fil des ans. En hausse par rapport à 2018, celle-ci constitue la marge de manœuvre pour investir pour l'avenir : la collectivité peut ainsi poursuivre ses efforts soutenus en matière d'équipements pour la qualité de vie des Annemassiens. Parallèlement, Annemasse a stabilisé son endettement et affiche un ratio de désendettement très faible : 3,3 années seraient nécessaires au remboursement de la dette, soit quasiment moitié moins que dans les autres villes de France de taille moyenne.

Cette gestion saine et maîtrisée permet d'aborder l'avenir avec sérénité : la capacité d'investissement de la Ville est estimée pour 2019-2021 à 60 M€. De quoi œuvrer encore sur le terrain à la qualité de vie et de ville au quotidien.

3 priorités budgétaires

Au fil des ans, Annemasse poursuit sa transformation. Attractive, la ville affiche une démographie à la hausse. Équipements, écoles, services : les investissements accompagnent la croissance.

JEUNESSE : LA PRIORITÉ DU MANDAT

Sur la rentrée 2018-2019, 111 élèves supplémentaires ont été accueillis en maternelle et primaire : 10 classes ont été ouvertes à la rentrée dernière : 3 à Bois Livron, 1 à Jean Mermoz, 2 à La Fontaine, 2 aux Hutins, 1 à Simone Veil.

Ces effectifs en hausse ont conduit la Ville à créer cette année 5 postes d'Atsem en plus des postes créés les années précédentes, garantissant à partir de la rentrée 2019 la présence d'1 Atsem dans chaque classe

de petite section. Le recrutement de 10 animateurs va par ailleurs permettre d'améliorer le taux d'encadrement au restaurant scolaire et d'accueillir 120 enfants supplémentaires chaque midi.

ATTRACTIVITÉ : PAS DE COMPROMIS SUR LA QUALITÉ DE VIE

La collectivité intensifie son effort pour offrir à tous les habitants une ville où il fait bon vivre. À la densification urbaine fait écho une préoccupation clé : apporter en cœur de ville

JE ME SOUVIENS...
DANS LES ANNÉES 80



« MA PREMIÈRE MISSION A ÉTÉ L'INFORMATISATION DU SERVICE. A L'ÉTÉ 1981, NOUS SOMMES PASSÉS D'UNE VIEILLE MACHINE MÉCANOGRAPHIQUE REMINGTON FONCTIONNANT AVEC DES FICHES CARTONNÉES À UNE UNITÉ CENTRALE, ÉNORME, PLACÉE DANS LA SALLE DES MARIAGES. QUELLE AVENTURE ! ».

PIERRE BOSSON, retraité, Directeur des finances d'Annemasse de 1977 à 1987

des espaces de respiration et éviter un trafic trop dense en privilégiant les modes de déplacement doux. Cet engagement se traduit par un budget d'investissement de 26 M€, en hausse de près de 4 M€ par rapport à 2018. Les travaux d'envergure et des opérations d'équipement suivent plusieurs axes :

• voirie et voie verte

- des aménagements d'entretien de voirie : 1 M€ soit 2 fois plus qu'en 2018, notamment en raison du transfert dans le champ communal de voirie départementale qui nécessitait une forte remise à niveau,
- l'avenue du Giffre attendait une réhabilitation d'ampleur et la réalisation de la voie verte inscrite dans le schéma de déplacements et de mobilité de l'Agglo (660 000 €),
- l'aménagement de l'avenue Leclerc est réalisé après l'expérimentation menée pour garantir une meilleure sécurité de tous (500 000 €).

• scolaire

- la croissance des effectifs nécessite l'extension des groupes scolaires existants (Les Hutins et Mermoz), à hauteur de 4 M€.

• mobilité

- le Pôle d'échange Multimodal prévu dans le cadre du Léman Express et l'esplanade François Mitterrand située en face de la gare vont fluidifier et harmoniser les déplacements (plus de 970 000 €).

• offre culturelle

- l'extension et la rénovation de Château Rouge, infrastructure emblématique de la ville, s'échelonne jusqu'en 2021, avec plus de 4,5 M€ d'équipement dès 2019.
- la Bulle, tiers-lieu innovant très attendu, inclut une médiathèque, une ludothèque et un espace Gaming tous publics (835 000 €).

• espaces verts

- le Parc Clemenceau, réalisé dans la concertation avec les riverains (935 000 €).
- la poursuite du schéma des espaces verts et de ses aménagements représente 631 000 €.

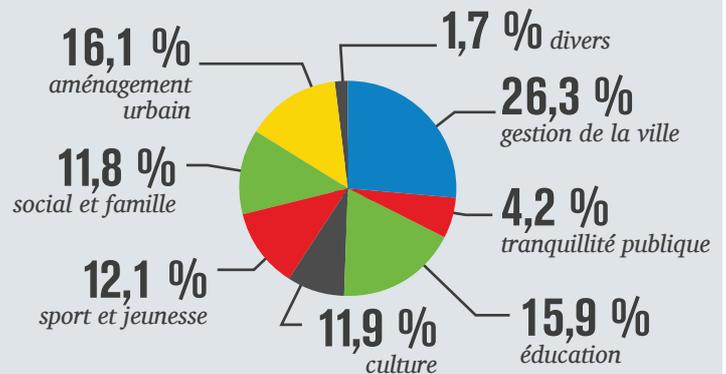
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LA SÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE

« Le budget 2019 compte plus de 8 M€ de plus que celui de 2018 », explique Dominique Lachenal, maire adjointe en charge des finances et des ressources humaines. « La démographie en croissance nécessite en effet des services supplémentaires aux usagers ». Après la création de la BIP en 2018 (Brigade Incivilités Propreté), dotée de 5 postes, la Ville renforce encore cette année la sécurité avec « la création de 3 postes d'agents de police au sein d'une brigade de centre-ville », souligne-t-elle encore. Cet effort se traduit par une part de la masse salariale en hausse de 1,6 % dans le budget de fonctionnement. « Cette hausse de la masse salariale ne doit pas être perçue comme une charge pour la collectivité, au contraire. Le personnel est un « investissement » de la Ville pour un meilleur service

Gérer le quotidien

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AU SERVICE DES ANNEMASSIENS

VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



EQUIPEMENTS PHARES (EXTRAITS DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2019)

 Bibliothèque
835 000 €

 Avenue du Giffre voie verte
660 000 €

 Avenue de Gaulle Leclerc
500 000 €

 Groupe scolaire Les Hutins
3 M€

Extension du Groupe scolaire Mermoz
1 M€

CRÉATION DE POSTES 2019

66 %
DES COÛTS LIÉS AUX NOUVEAUX EMPLOIS CONCERNENT LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET L'ÉDUCATION :

3 postes de policiers municipaux, 115 000 €



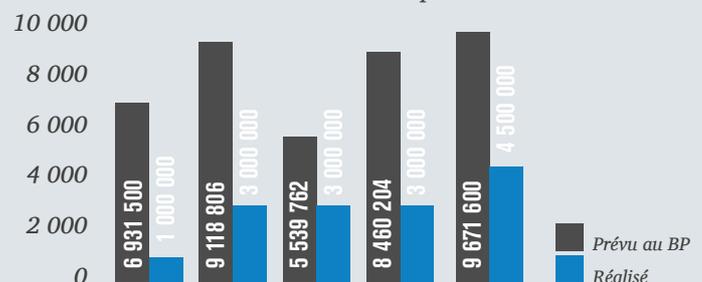
5,5 postes d'Atsem, 170 000 €

Animateurs CLAE et référents périscolaires, 164 000 €



UN ENDETTEMENT FAIBLE

Les finances de la Ville sont saines, avec un endettement limité depuis des années :



rendu aux usagers », analyse Michel Boucher, 1^{er} adjoint. Compte tenu de la croissance démographique locale, les dépenses de personnel sont maîtrisées et en phase avec la moyenne de celles du territoire national : 709 €/habitant à Annemasse contre 747 € en moyenne dans les villes de France.

RESSOURCES LOCALES ET SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

Mener une politique d'investissement et de travaux pour construire l'avenir de la ville suppose de pouvoir compter sur des recettes suffisantes. Les impôts locaux constituent les principales recettes de la Ville. Une seule hausse lors du mandat maintient les taux à un bas niveau.

Ainsi, à Annemasse :

- le taux de la taxe d'habitation est de 14,97 % (19,13 % pour la moyenne des villes de France),
- le taux sur le bâti foncier est de 19,50 % (26,55 % pour la moyenne des villes de France).

Les recettes liées aux impôts comprennent le dégrèvement de l'Etat sur la taxe d'habitation,

suite à la décision de sa suppression pour une partie de la population. Les recettes sont en croissance de plus de 3 % entre 2018 et 2019. 56 % de la population est concernée par cette suppression (80 % au niveau national). Par ailleurs, la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat se poursuit, obligeant la collectivité à redoubler d'ingéniosité pour dégager de nouvelles économies.

Annemasse affiche « une position charnière de territoire transfrontalier en lien avec une capitale régionale, située à l'étranger », explique enfin Dominique Lachenal. La proximité de Genève accroît l'attractivité de la ville. En contrepartie des services publics que les frontaliers utilisent naturellement au quotidien sur le territoire, Annemasse bénéficie de la compensation genevoise (1000 € par frontalier). Unique en son genre, cette recette locale spécifique est réinjectée par la Ville dans des investissements qui contribuent à la qualité de service pour tous les habitants.

? TROIS QUESTIONS À...



DOMINIQUE LACHENAL,
Maire-adjointe en charge
des finances et des ressources
humaines

Comment le budget de la Ville répond-il aux attentes des Annemassiens ?

Nous apportons par nos politiques une réponse aux besoins de nos habitants grâce à la mise en place de nombreux services municipaux, en matière d'éducation, de solidarité, de culture, de sport, de tranquillité publique.

Les investissements votés permettent des aménagements d'infrastructures, de bâtiments ou d'espace publics nécessaires à la qualité de vie en ville.

L'équilibre budgétaire repose sur des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des recettes stables. Il est la garantie du bon fonctionnement de ces services et de ces réalisations. L'autofinancement dégagé est l'assurance du développement durable de notre ville, bénéfique à tous.

Quelles spécificités locales permettent d'éclairer la compréhension du budget ?

La composition de notre budget laisse transparaître certaines des particularités de notre ville. Notre situation de ville frontalière où les écarts de revenus sont

très amples entre bas revenus et revenus élevés, nécessite une offre de service public renforcée pour assurer la place de tous. La mise en œuvre de ces services repose sur l'implication et les compétences de nos agents municipaux. La compensation genevoise répond par ailleurs aux enjeux de notre territoire transfrontalier.

Diriez-vous que les finances de la Ville sont saines ?

En effet, car nos recettes de fonctionnement augmentent plus vite que l'évolution de nos dépenses de fonctionnement. Nous pouvons ainsi dégager une capacité d'épargne qui permet de mener des projets d'investissements soutenant le développement de notre ville. Le recours à l'emprunt est très limité et surtout nous disposons d'une capacité de désendettement inférieure à 4 ans ; ce qui nous donne une situation particulièrement saine par rapport à bien d'autres villes moyennes.

La composition de nos recettes de fonctionnement, dans un contexte de diminution des dotations de l'État, repose aussi sur nos contributions directes dont les taux d'imposition, très inférieurs aux taux des villes de France, sont inchangés depuis 2016.